



AR-20-QC Liquide

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AR-20-QC Liquide
Autres moyens d'identification	Aucun
Famille du produit	Furan
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un mortier résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	003

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide combustible.

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Toxique par ingestion ou par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

En cas d'ingestion et/ou d'inhalation

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
(Revêtement intérieur nasal)

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 01 de 13

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser poudre chimique sèche, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Protéger du rayonnement solaire.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Peut polymériser violemment.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Furfural	98-01-1	15 - 30 %	C4H3OCHO	2-furaldéhyde
Alcool furfurylique	98-00-0	5 - 10%	C5H6O2	Furan-2-ylméthanol

Notes

**Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.

Composants restants : Non classé sous aucune classification de danger.

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition peuvent être retenus en tant que secret commercial.

Le pourcentage suivant du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aiguë est inconnue : (40 - 70 %)

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 13

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas donner de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

LE TRAITEMENT IMMEDIAT EST EXTREMEMENT IMPORTANT! Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion et/ou en cas de contact avec la peau : les signes et symptômes d'une exposition à ce produit peuvent inclure. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut causer des lésions pulmonaires. En cas de contact avec les yeux : peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Sang, cerveau, reins, foie, système respiratoire.

Instructions particulières

Il peut être dangereux pour la personne qui aide de pratiquer le bouche-à-bouche.

Les symptômes d'œdème pulmonaire peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après l'exposition. Surveiller la fonction hépatique. Surveiller la fonction rénale. Surveiller le compte des cellules sanguines. Surveiller la fonction du système nerveux.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. Eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Poussière combustible. La poudre peut former un mélange explosif avec l'air. Liquide combustible. Peut s'enflammer s'il est chauffé. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air s'il atteint ou dépasse le point d'éclair. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert.

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 13

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Si la polymérisation se produit dans un récipient fermé, il est possible qu'elle se rompe violemment. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Services d'interventions d'urgence : utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Recueillir avec un matériau absorbant non combustible (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13).

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant. Supprimer (abattre) les gaz/vapeurs/brouillards avec un jet d'eau pulvérisée.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Aucun outil produisant des étincelles ne doit être utilisé.

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, sec. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Furfural	0.2 ppm		5 ppm			
Alcool furfurylique	10 ppm	15 ppm	50 ppm			

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. OSHA = Occupational Safety and Health

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 13

Administration des États-Unis. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. PEL = Limite d'exposition admissible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Mesures d'ingénierie :

Fournir une ventilation mécanique (générale et/ou locale) suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (le cas échéant) ou en dessous des niveaux qui causent des effets indésirables connus, suspects ou apparents. Prévoyez une ventilation par aspiration appropriée aux endroits où la poussière se forme. Protection de la peau et du corps couvrir la peau exposée la meilleure manière possible. Protection des yeux porter des lunettes anti-éclaboussures lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux au liquide, à la vapeur ou au brouillard. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Lorsqu'il existe un risque d'exposition des yeux au liquide, à la vapeur ou au brouillard, porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des mains :

Matériau : caoutchouc butyle

Temps de percée : 480 min

Épaisseur du gant : > 0,5 mm

Les gants doivent être jetés et remplacés en cas de signe de dégradation ou de percée chimique.

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, Viton®. Vêtements imperméables cuir. Choisir la protection corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide rouge - brun sombre. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 7.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	324 °F (162 °C)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	169 °F (76 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	19.3% (estimé) (supérieure); 1.8% (estimé) (inférieure)
Tension de vapeur	2.2095 mm Hg (0.2946 kPa) à 25 °C
Densité de vapeur	3.3
Densité relative (eau = 1)	1.20 - 1.24 à 77 °F (25 °C)
Solubilité	Soluble (plus de 10 à 50 %) dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 13

Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	75.5 lb/ft3 (1.2 kg/L)
Température critique	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible
Autre propriété physique 1	Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air (pendant le traitement).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non Décomposition de : stocké et appliqué selon les instructions. Peut être sujet à une violente réaction de polymérisation.

Stabilité chimique

Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Polymérise violemment en présence de : conditions acides (pH bas). Réagit en présence de : conditions alcalines (pH élevé).

Ce produit ne présente pas de risque d'explosion de poussière tel qu'il est livré. Cependant, les poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation constituent un risque potentiel d'explosion de poussière.

Conditions à éviter

Exposition à l'air.

Exposition à l'humidité

Exposition à la lumière.

Hautes températures. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Pression élevée. Conditions acides (pH bas). Conditions alcalines (pH élevé).

Matériaux incompatibles

Polymérise violemment au contact de : acides forts (p. ex. acide chlorhydrique). Éviter: agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. hydrocarbures.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Toxique en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Toxicité aiguë par inhalation: Remarques : Les symptômes peuvent être retardés.

Voies d'exposition probables

Inhalation; ingestion; contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
--------------	------	--------------	----------------

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 13

Furfural	1.955 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	65 mg/kg (rat)	>= 400 mg/kg (lapin)
Alcool furfurylique	> 232 ppm (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	> 176 mg/kg (rat)	~ 400-- 657 mg/m ³ (lapin)

CL50 (Inhalation)

Furaldéhyde :

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat) : 1,955 mg/l

Temps d'exposition : 4h

Atmosphère d'essai : vapeur

Méthode : Ligne directrice 403 de l'OCDE

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Toxicité aiguë par inhalation :

Évaluation : Le composant/mélange est classé comme toxicité aiguë par inhalation, catégorie 3.

DL50 (Ingestion)

Furaldéhyde :

Toxicité orale aiguë :

LD50 (Rat): 100 mg/kg

Méthode : Ligne directrice 401 de l'OCDE

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Toxicité orale aiguë :

LD50 (Rat): 177 mg/kg

DL50 (Cutané)

Furaldéhyde :

Toxicité cutanée aiguë :

Évaluation : Le composant/mélange est classé comme toxicité cutanée aiguë, catégorie 4.

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Toxicité cutanée aiguë :

LD50 (Lapin): 400 - 657 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau et/ou une dermatite., L'exposition au soleil après ou pendant le contact avec ce produit peut provoquer une réaction cutanée. L'effet sur la peau ressemble à un coup de soleil et est temporaire. Un contact répété ou prolongé avec ce matériau à la lumière du soleil peut provoquer des troubles cutanés plus graves.

Furaldéhyde :

Peau : Espèce : (Lapin)

Exposition 24 heures, 500 mg

Résultats - Léger irritant

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Peau : Espèce : (Lapin)

Exposition 24 heures, 20 mg

Résultats - Irritant modéré.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux et du système respiratoire., Provoque une sévère irritation des yeux.

Furaldéhyde :

Oeil : Espèce : (Lapin)

Exposition 24 heures, 100 mg

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 13

Résultats - Irritant modéré

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Oeil : Espèce : (Lapin)

Exposition 24 heures, 100 mg

Résultats - Irritant modéré.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Remarques : Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire.

Cause irritation du nez et de la gorge.

À fortes concentrations toxique, peut causer la mort

Sensibilisation respiratoire : Non classé sur la base des informations disponibles.

Furaldéhyde : Catégorie 3 Irritation des voies respiratoires.

ALCOOL FURFURYLIQUE : Catégorie 3 Irritation des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Sensibilisation cutanée : Non classé sur la base des informations disponibles.

Ingestion

Peut être nocif

Si de grandes quantités sont avalées toxique, peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les analyses de sang pourraient montrer des résultats anormaux. Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires, effets nocifs sur les reins, effets nocifs sur le foie, effets sur le système nerveux central.

Peut endommager les organes (muqueuse nasale) en cas d'exposition prolongée ou répétée en cas d'inhalation.

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Voies d'exposition : Inhalation

Organes cibles : muqueuse nasale

Évaluation : Peut endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Furfural	Groupe 3	A3	Non listée	Non listée
Alcool furfurylique	Groupe 2B	A2	Raisonnablement anticipée	

Peut causer le cancer, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

OSHA: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA.

NTP: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA.

Signification des abréviations

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 08 de 13

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.
NTP = National Toxicology Program.
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Effets d'interaction

Furaldéhyde :

Génotoxicité in vitro :

Type de test : test in vitro

Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

Génotoxicité in vivo :

Type de test : essai in vivo

Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vivo.

ALCOOL FURFURYLIQUE :

Génotoxicité in vitro :

Type de test : test in vitro

Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

Génotoxicité in vivo :

Type de test : essai in vivo

Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vivo.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Produit:

Évaluation écotoxicologique

Danger aquatique à court terme (aigu) : Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger aquatique à long terme (chronique): Non classé sur la base des informations disponibles.

Écotoxicité

Furaldéhyde :

Toxicité pour les poissons :

CL50 (Leuciscus idus (Golden orfe)): 29 mg/l

Temps de pose : 48h

Type d'essai : essai statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques :

CL50 (Daphnia magna (puce d'eau)): 11 mg/l

Temps d'exposition : 72 h

Type d'essai : essai statique

Méthode : Ligne directrice 202 de l'OCDE

Remarques : mortalité

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique):

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,47 mg/l

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 09 de 13

Temps d'exposition : 12 j
Type de test : test semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) :
NOEC (Daphnia magna (puce d'eau)): 1,9 mg/l
Temps d'exposition : 21 j
Type de test : test continu
Méthode : Ligne directrice 211 de l'OCDE

ALCOOL FURFURYLIQUE :
Toxicité pour les poissons :
CL50 (Leuciscus idus (Golden orfe)): 1,356 mg/l
Temps de pose : 48h
Type d'essai : essai statique
Méthode : Ligne directrice 203 de l'OCDE

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques :
CE50 (Daphnia magna (puce d'eau)): 328 mg/l
Temps d'exposition : 24h
Type d'essai : essai statique
Méthode : Ligne directrice 202 de l'OCDE

Toxicité pour les algues :
CE50 : extrapolée 170,3 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Remarques : La valeur est donnée sur la base d'une approche SAR/AAR utilisant les modèles OECD Toolbox, DEREK, VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Furfural	32 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; eau douce; statique)			
Alcool furfurylique	1,356 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; eau douce; statique)			

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Furfural	39.002 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 28 jours)			
Alcool furfurylique	1.9 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)			

Persistence et dégradation

Furdaldéhyde :
Biodégradabilité :
Résultat : Facilement biodégradable.

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 10 de 13

Biodégradation : 100 %
Temps d'exposition : 14 j
Méthode : Ligne directrice 301C de l'OCDE

ALCOOL FURFURYLIQUE :
Biodégradabilité :
Résultat : Facilement biodégradable.
Méthode : Ligne directrice 301C de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation

Furaldéhyde :
Coefficient de partage : n-octanol/eau :
log Pow : 0.41

ALCOOL FURFURYLIQUE :
Coefficient de partage : n-octanol/eau :
log Pow : 0.30.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Enterrer dans une décharge autorisée ou brûler dans un incinérateur approuvé selon les règlements fédéraux, provinciaux ou d'état et locaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN2810	liquides toxiques, organiques, n.s.a. (furfural, alcool furfurylique)	6.1	III
OMI (transport maritime)	UN2810	liquides toxiques, organiques, n.s.a. (furfural, alcool furfurylique)	6.1	III
IATA (transport aérien)	UN2810	liquides toxiques, organiques, n.s.a. (furfural, alcool furfurylique)	6.1	III
TMD au Canada	UN2810	liquides toxiques, organiques, n.s.a. (furfural, alcool furfurylique)	6.1	III

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Veuillez noter : Quantité à déclarer :
25,000 lb / 11,350 kg (2,418 gal / 9,153,2 L)

Les tailles d'emballage expédiées en quantités inférieures à la quantité à déclarer du produit ne sont pas assujetties aux exigences de transport (quantité à déclarer).

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 11 de 13

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Clasificación HMIS

Health 2 *

Inflammabilité 2

Risque physique 2

0 = non significatif, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Élevé

4 = Extrême, * = Chronique

Classification NFPA des liquides inflammables et combustibles : liquide Combustible Classe IIIA.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 5. (Alcool furfurylique)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Liste TSCA

Aucune substance n'est soumise aux exigences de notification d'exportation TSCA 12(b).

Aucune substance n'est soumise à une nouvelle règle d'utilisation significative.

Autres listes réglementaires des É-U

Prop. 65 de la Californie

AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'alcool furfurylique, qui est reconnu par l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Quantité à déclarer CERCLA :

Composants : furaldéhyde, n° CAS. 98-01-1

Composant RQ (lbs) 5 000, Produit calculé RQ (lbs) 29 728.

SARA Title III - Section 302 : Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ

SARA 304: Notification de libération d'urgence

Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA Title III - Section 311/312 :

Liquides inflammables Catégorie 4

Poussière combustible

Toxicité aiguë (toute voie d'exposition) Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2

Corrosion ou irritation cutanée Catégorie 2

Lésions oculaires graves ou irritation oculaire Catégorie 2A

Cancérogénicité Catégorie 2

SARA Title III - Section 313 : Ce matériau ne contient aucun composant chimique avec des numéros CAS connus qui dépassent les niveaux de déclaration seuil (De Minimis) établis par SARA Titre III, Section 313.

Réglementation personnalisée 1

Les composants de ce produit sont rapportés dans les inventaires suivants :

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 12 de 13

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la DSL canadienne

AICS : Non conforme à l'inventaire

ENCS : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Inventaire, ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Non conforme à l'inventaire

IECSC : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Inventaire ou conforme à l'inventaire

TSCA : sur ou en conformité avec la partie active de l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taïwan), TSCA (États-Unis)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 3 Inflammabilité - 2 Instabilité - 2

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée le 30 juin, 2023

Indicateurs de révision Révision 7 examiné et approuvé
SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES.
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : AR-20-QC Liquide - Ver. 7

FDS No. : 003

Date de préparation : le 03 août, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 13 de 13